

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR REITERATION DES ENCHERES LE MERCREDI 16 JUIN 2021 à 09 H 30

Par devant le Juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de VERSAILLES, au Palais de Justice, 5 place André Mignot, **EN UN LOT**, au plus offrant et dernier enchérisseur, du bien ci-après désigné :

**UNE MAISON D'HABITATION
sise à BOISSY-MAUVOISIN (78) - 1 rue du Lavoir**

Cadastrée section A n° 234, lieudit « La Belle Côte » pour une contenance de 34 ares et 05 centiares

Comportant selon procès-verbal de description dressé le 25 janvier 2016 par Maître Julien GHARBI, Huissier de Justice à VERSAILLES (78) : Au sous-sol : un garage, au rez-de-chaussée : une pièce principale (salon – séjour avec cuisine ouverte) avec grande cheminée, une chambre, une salle de bain avec w.-c., au premier étage : un hall de distribution, quatre chambres, une pièce de débarras, une salle d'eau avec w.-c. **SUPERFICIE totale : 224,20 m²**. **Jardin** enherbé et arboré autour de la maison. **Terrasse** à l'arrière.

Cette vente a lieu **à la requête du FONDS COMMUN DE TITRISATION QUERCIUS**, ayant pour société de gestion la société EQUITIS GESTION SAS, société par actions simplifiée dont le siège social est situé PARIS (75017) - 6 place de la République Dominicaine, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro B 431 252 121, **représenté par son recouvreur MCS ET ASSOCIES**, société par actions simplifiée à associé unique, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 334 537 206, ayant son siège social à PARIS (75020) - 256 bis rue des Pyrénées, agissant poursuites et diligences de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège. **Venant aux droits de CAIXA GERAL DE DEPOSITOS** en vertu d'un bordereau de cession de créances en date du 28 novembre 2019 soumis aux dispositions du Code Monétaire et Financier. Ayant pour Avocat constitué la SCP COURTAIGNE AVOCATS, intervenant par Maître Adeline DASTE, Avocat au Barreau de VERSAILLES et pour Avocat plaidant la S.E.L.A.S. ARDEA AVOCATS intervenant par Maître Muriel MILLIEN, Avocat au Barreau de PARIS

MISE A PRIX : 110.000 Euros (Cent-dix mille euros)

(Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente)

Une consignation préalable est obligatoire dont le montant est fixé à la somme de 11.000 Euros en un chèque de banque libellé à l'ordre du Bâtonnier séquestre

Ce bien a été précédemment adjugé à la somme de 154.000 Euros lors de l'audience du 7 février 2018

et à la somme de 169.400 Euros lors de l'audience de surenchère du 23 janvier 2019

NOTA - On ne peut enchérir que par le ministère d'un Avocat inscrit au Barreau de VERSAILLES

Fait et rédigé à VERSAILLES (78), le 21 avril 2021. Signé : Maître Adeline DASTE, Avocat

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser :

- Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de VERSAILLES, au Palais de Justice, 5 place André Mignot, où il a été déposé sous la Référence Greffe 16/00042

- A la **SCP COURTAIGNE AVOCATS**, intervenant par **Maître Adeline DASTE**, Avocat au Barreau de VERSAILLES, demeurant 4 place Hoche, 78000 VERSAILLES, **Tél. : 01 39 50 02 28**

- A la **S.E.L.A.S. ARDEA AVOCATS**, intervenant par **Maître Muriel MILLIEN**, Avocat au Barreau de PARIS, demeurant 31 rue de Moscou, 75008 PARIS, **Tél. : 01 44 69 33 00**

Sur les lieux pour visiter le VENDREDI 4 JUIN 2021 de 10 heures à 12 heures